

LE DIRECTEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le

28 MAI 2013

139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

TÉLÉPHONE 01 53 18 85 85
TELECOPIE 01 53 18 55 16
bruno.bezard@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Secrétaire général,

Par lettre en date du 29 avril 2013, vous avez attiré mon attention sur le projet de révision de la cartographie des centres d'examen et sollicité le maintien de l'ensemble des centres d'examen de proximité.

Les réflexions conduites sur la cartographie des centres d'examen visent à rénover, simplifier et professionnaliser cette activité importante pour la DGFIP.

Je vous précise que les informations relatives à ce projet et communiquées le 27 mars dernier, lors de la journée de la formation professionnelle et du recrutement, constituent des pistes de réflexion qui ont d'ailleurs conduit à des échanges productifs avec l'assistance. S'agissant de réflexions en cours, il n'a bien évidemment pas encore fait l'objet d'une validation.

Les situations spécifiques, telles que celle de la Corse, ont bien été identifiées de manière à retenir le dispositif le plus adapté.

Il est rappelé à cette occasion que déjà actuellement, et compte tenu de la faible volumétrie enregistrée (généralement moins d'une dizaine de candidats pour les deux départements) il n'y a pas systématiquement de centres d'examen ouverts en Corse (les concours informatiques sont par exemple organisés à Marseille). Dans d'autres cas, le centre d'examen est implanté dans un seul des deux départements (ex : Haute-Corse pour le CIN pour lequel il y avait 6 candidats inscrits pour la Haute-Corse et 2 pour la Corse du Sud).

S'agissant des DOM-COM, le projet n'a jamais prévu un quelconque regroupement mais au contraire, compte tenu des contraintes d'éloignement spécifiques, de maintenir des centres d'examen.

En conclusion, ce projet vise essentiellement pour la DGFIP à professionnaliser et à sécuriser davantage l'organisation et la gestion de ses concours en adoptant une cartographie stable et lisible dans l'intérêt des candidats, tout comme celui des équipes qui les organisent.

Le projet fera l'objet d'une présentation en comité technique de réseau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Secrétaire général
du syndicat FO DGFIP

45-47, rue des Petites Ecuries
75484 PARIS Cedex 10



Bruno BÉZARD